

Université de Pau et des Pays de l'Adour
Collège Sciences Sociales et Humanités
Institut Fédératif de recherches sur les Transitions Juridiques

Poste à pourvoir :
Post-doctorat en droit

Sujet : Statut juridique de la participation des personnes handicapées aux politiques publiques

Quotité	100%
Nature et durée du contrat	CDD de 1 an, renouvelable 1 an
Localisation	Pau, UPPA, avec déplacements sur le territoire landais
Affectation	Institut Fédératif de recherche sur les Transitions Juridiques
Rattachement hiérarchique	Titulaire académique de la chaire Aditus
Diplôme	Doctorat en droit public, droit administratif, droit de la santé, action sociale
Rémunération	Selon grille fonction publique et expérience professionnelle

Environnement de travail

L'étude post-doctorale sera réalisée dans le cadre de la chaire Aditus – Accessibilité, Autodétermination, Transitions juridiques. La chaire vise à promouvoir l'accès au droit commun des personnes handicapées et à assurer leur participation effective au processus d'élaboration des politiques publiques. L'approche par le droit constitue la colonne vertébrale de la chaire. Copilotée par Stéphanie Rabiller, maîtresse de conférences HDR en droit public, et Jérémie Boroy, personne concernée, actuellement président du CNCPPH, la chaire s'appuie sur un comité scientifique composé de personnalités qualifiées et de personnes concernées.

La chaire est adossée à l'IFTJ – Institut fédératif de recherches sur les transitions Juridiques – qui est une structure de recherche d'inspiration généraliste et transversale en droit public, droit privé et sciences criminelles.

La chaire profite également du Programme de recherche sanitaire, social et médico-social, axe stratégique de l'IFTJ, dirigé par Stéphanie Rabiller. L'idée de faire de ce secteur un champ d'investigation, d'action et de réflexion est intimement liée à l'évolution de

l'environnement national et européen, au changement des compétences des professionnels et à l'accroissement de la place des personnes concernées.

Contexte et objectifs généraux

Les cadres législatifs et conventionnels (loi n° 2005-102 du 11 février 2005, Convention relative aux droits des personnes handicapées) consacrent le principe d'accessibilité et la nécessité de garantir une participation active des personnes concernées dans l'élaboration des politiques publiques. Toutefois, la mise en œuvre concrète de ces principes et obligations varie largement d'un territoire à l'autre.

L'étude post-doctorale qui devra être réalisée portera spécifiquement sur l'analyse du statut juridique du participant au sein des instances de concertation, de consultation et de décision relatives aux politiques publiques, à partir notamment d'une recherche-action conduite précédemment sur le territoire landais (2025 – 2026). Une attention particulière sera portée aux modalités effectives de cette participation ainsi qu'aux garanties juridiques dont bénéficient les personnes concernées.

Livrables attendus

1. Diagnostic initial du statut applicable au participant : cartographie du cadre normatif national et international applicable
2. Livre blanc incluant la proposition d'évolutions normatives : identification des freins juridiques et pratiques à une participation effective, formulation de recommandations concrètes d'évolution législative et réglementaire
3. Rapport final de recherche : document scientifique de synthèse présentant la méthodologie, les résultats et les préconisations de l'étude, destiné à une valorisation académique dans le cadre de la chaire Aditus

Profil recherché

Formation : Doctorat en droit public, droit administratif, droit de la santé, action sociale

Compétences :

- connaissances approfondies en droit ;
- maîtrise des méthodes d'évaluation des politiques publiques et d'analyse juridique ;
- capacités rédactionnelles (rapports, notes juridiques).

Qualités humaines et relationnelles :

- esprit d'analyse, rigueur, sens de l'écoute et du dialogue ;
- autonomie, capacité d'adaptation et force de proposition.

Modalités de candidature

- Date de prise de poste : janvier 2027
- Date limite de candidature : 29 novembre 2026
- Pièces à fournir : CV, lettre de motivation et tout élément utile à l'appréciation de la candidature
- Candidature à adresser à Thomas DEMAY – tdemay@univ-pau.fr